

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 novembre 2016

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Isabelle COURTIAL, Martine MÉRAUD, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Guillaume ARRU-GALLART, André CHABERT, Aimé VUAILLAT, Maurice BELANTAN, Jean-Marc GUILLET, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Damien RIGOLLET.

ABSENT excusé: M. Gérald REVEYRAND pouvoir à M. Maurice BELANTAN,

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

### **1. URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

#### **\*DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- ✚ OPAC 38 : pose de panneaux photovoltaïques, place des écoliers et de la mairie,
- ✚ Madame Aurélie PHILIBERT : extension de la maison, rue des diamantaires,
- ✚ Commune de VEZERONCE-CURTIN : extension du local Boules, stade,
- ✚ Madame et M. Guillaume ARRU-GALLART : construction d'une pergola, rue des tisserands.

#### **\*PERMIS DE CONSTRUIRE**

- ✚ Madame et Monsieur Eric FONTAINE: construction d'une maison rue de la ferme,
- ✚ Madame et M. Guy ROUGELIN : reconstruction de la maison après incendie, rue des tisserands,
- ✚ Madame Ascencion CARDENAS : aménagement d'un studio, chemin de crevaillère.

### **2. PLU**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du 17/11/2016.

Pour poursuivre l'élaboration du PLU, une carte des aléas devra être dressée par un bureau d'études.

### **3. ACQUISITION FONCIÈRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la propriété COLOMBIN située au cœur du village est à vendre 220 000 €. Il serait intéressant pour les projets communaux que ce tènement puisse être soit acquis par la commune, soit par un organisme comme l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes).

L'EPORA pourrait acheter le tènement et ensuite la commune aurait 4 ans pour établir un projet sur le devenir de ces parcelles avec des organismes privés et ou sociaux.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

### **4. SQUARE**

Madame Catherine TEILLON présente le projet de square afin de déposer des demandes de subventions auprès du Département et de la Région. Le projet se monte à 108 520 € H.T. Lorsque la commune aura obtenu les accords de subventions et aura vérifié les possibilités de financement, la commission affinera son projet et le Conseil municipal Pourra se prononcer. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **5. TOITURE DE L'ESPACE CULTUREL CONDORCET**

L'entreprise VERNER effectuera les travaux de recouvrement en bac acier nécessaires à la toiture pour 30 000 € TTC. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **6. TRAVAUX RUE DE LA SELLERIE**

Les travaux de la rue de la sellerie doivent être suivis par un coordonnateur de travaux qui assure leur bon déroulement : le Cabinet ELYFEC est retenu et sera rémunéré par moitié par la commune et l'autre moitié par le Syndicat des eaux. Coût : 2 150 € H.T.

Lors de la réalisation des travaux il est apparu qu'une ancienne canalisation alimentant trois maisons est à refaire : coût : 4 100 € H. T. Il serait également judicieux d'alimenter en eau et assainissement le terrain appartenant à la commune le long de la rue de la sellerie et le garage Pauloz acquis par la commune. Coût environ 5 000 €. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **7. REPRISE DE LA VOIRIE OPAC 38**

L'Opac 38 propose à la commune de reprendre la voirie du lotissement.

Accord de la commune : les frais de notaire seront partagés par moitié ; les frais de bornage seront à la charge de l'OPAC 38. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **8. DUPLICOPIEURS**

Deux nouveaux duplicopieurs seront installés en location : un à la mairie, un à l'école : cela devrait permettre une économie de 500,00 € à l'année. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **9. DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION**

Les communes peuvent demander à la Région, dans le cadre de projets intercommunaux une subvention. Vezeronce-Curtin a demandé l'inscription d'un projet de salle de sports à voir entre les communes de Sermerieu Passins Arandon Vasselin Saint Sorlin de Morestel. Le taux de subvention pourrait aller jusqu'à 50 % dans le cadre de projets intercommunaux. Le Département accorde lui une subvention de l'ordre de 30 %. Le projet pourrait se monter à 1 600 000 €. Ce projet devra être travaillé en commission intercommunale après consensus trouvé. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

## **10. DIVERS**

125 personnes sont inscrites pour le repas du CCAS.

Le bulletin municipal sera prêt à être distribué le 16 décembre 2016.

Commission culturelle : spectacle de 2 h 30 Jean Ferrat le 3/2/2017 à la diamantelle : 15 € l'entrée.

Election au Mali : le Maire de Logo a été élu le 27/11/2016 : M. COULIBALI.

Marché de Noël : 10 décembre 2016.

Comice agricole : il aura lieu à Sermerieu les 26 et 27 août 2017 : chaque commune doit nommer 2 hommes, 2 femmes, 2 enfants et une mascotte pour les Olympiades du dimanche.